



Bulletin
Municipal
SENTHEIM



N° 47
2010

Le Mot du Maire



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Notre commune comme tant d'autres se doit de répondre au mieux aux attentes de la population.

L'ensemble des citoyens et l'ensemble des acteurs économiques, à travers les différentes taxes et impôts collectés par l'Etat, contribuent à la richesse nationale. Celle-ci, à travers différents dispositifs plus ou moins complexes, est répartie entre les collectivités territoriales permettant de mettre en œuvre des projets décidés par les différentes assemblées pour apporter à tous leurs habitants de bonnes conditions de vie et donc du bien-être.

Dans toutes ces collectivités, les élus travaillent avec beaucoup d'énergie à améliorer leur fonctionnement, à le rendre plus efficace et à investir à bon escient les deniers publics.

Notre découpage territorial, nullement illisible, comme certains voudraient nous le faire croire, permet, dans le cadre d'un partage de compétences, la mise en œuvre de politiques à l'échelon des communes, des communautés de communes, des départements, des régions et enfin du Pays.

Ce fonctionnement a certes un coût, mais il permet à notre démocratie de vivre pleinement car à chaque niveau, les élus du peuple prennent en compte les aspirations d'un territoire qu'ils connaissent parfaitement. Notre démocratie est proche de ses citoyens et les problèmes de chaque territoire sont appréhendés au quotidien.

Cette organisation française performante doit, certes, toujours être améliorée. Regardez autour de vous, voyez comme les régions, les départements, les communautés de communes, les communes évoluent, se transforment, investissent.

Les réflexions, aujourd'hui, pour un éventuel regroupement de collectivités ne sont pas toujours conduites avec bon sens. Une démocratie de proximité doit avoir des organisations proches des citoyens. Méfions-nous des grosses structures où le pouvoir finit par échapper aux élus et où la gouvernance est, en réalité, l'œuvre de quaterons de technocrates.

Les élus, de tout bord politique, consacrent énormément d'énergie à la cause publique et, pour la plupart des élus, en particulier ceux des petites collectivités, communes, communautés de communes, cela dépasse largement le cadre des indemnités qu'ils perçoivent. Il y a chez tous ces représentants du peuple, un véritable amour de leur territoire de vie pour lequel ils ont un engagement fort, un profond respect et une réelle préoccupation de l'intérêt général et de l'avenir.

Il en est de même dans votre village. Dans le cadre de nos responsabilités, nous ferons tout pour que votre commune progresse, que les services municipaux soient disponibles et efficaces, et que votre cadre de vie reste de qualité.

Mais un village, une ville, ce n'est pas uniquement un conseil municipal, ce sont aussi de nombreuses associations où la solidarité et le partage sont des idées fortes vécues au quotidien. Nous continuerons à être à leur côté, pour que notre communauté reste vivante et humaine. Je vous appelle, chers concitoyens, à vous engager pour partager avec d'autres concitoyens, la vie de notre cité et pour l'animer.

Nous vivons dans une société marquée par un individualisme important, par un repli sur sa vie personnelle, sur la satisfaction égoïste des besoins tout en ayant des exigences croissantes à l'égard de la collectivité. C'est donc reconnaître que la collectivité est importante dans notre fonctionnement.

Une vraie communauté nécessite l'engagement de chacun. Que puis-je faire pour elle et donc pour moi, mais aussi pour les autres ? Voilà une question qui reste d'actualité et dont la réponse donnée par chaque citoyen fera de l'année à venir une année de progrès !

A l'aube de cette année 2011, le personnel administratif, le personnel technique, les conseillers municipaux, les Adjoints au Maire et votre Maire souhaitent, à tous et à toutes, une bonne année 2011. Qu'elle préserve votre santé et qu'elle apporte à vous-même et à ceux qui vous sont chers, de la joie, de nombreuses satisfactions et l'énergie nécessaire pour réaliser vos projets.

Bernard Hirth

**N° 47
2010**

SOMMAIRE

- P. 3**
Le mot du Maire
- P. 4 et 5**
Le Conseil Municipal en bref
- P. 6 et 7**
Actions engagées en 2010 par la municipalité
- P. 8 et 9**
Nos maires d'ailleurs mais d'ici !
- P. 10 et 11**
Les libérateurs de Senthheim
- P. 11**
Société d'Histoire de Masevaux
- P. 12**
Géologie
- P. 13**
Mineurs
- P. 14 et 15**
Association Forestière de la Vallée de la Doller
- P. 16 et 17**
Brigade verte
- P. 18 et 19**
Club Vosgien
- P. 20 et 21**
Elan des daims
- P. 22 et 23**
Santa Show
- P. 24**
Naissances
- P. 25**
Mariages - Décès
- P. 26**
Infos pratiques

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010
Directeur de la publication : Mairie de Senthheim
Tirage : 680 ex.

Crédit photos :
• P. 12 : Daniel RUDLER
• P. 13 : Bernard ILTIS
• P. 18 : Jean Louis SCHLOEGEL et René HIRTH
• P. 20 : L'Alsace en courant et espace marathon 88
• P. 22 : Raymond MATTAUER et Pierre ROSENBLIEH

conception & impression
publi-h Uffholtz - CERNAY



Le Conseil Municipal en bref

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2010

Acquisition d'un indicateur de vitesse

Un indicateur de vitesse sera positionné à l'entrée ouest du village.

Citoyens d'honneur

Le Conseil Municipal a décidé de nommer M. Fernand FARNY et M. Raymond MATTAUER citoyens d'honneur de Sentheim.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2010

Orientations budgétaires 2010

M. Le Maire rappelle les principaux projets de la commune en 2010 :

- Travaux de voirie
- Travaux à la chapelle
- Ateliers municipaux
- Travaux à l'AMOS
- Lotissement
- Travaux au presbytère
- Réalisation d'un terrain de football pour les jeunes
- Travaux à finir à l'école

Mise en place d'un réseau séparatif – Bassin de stockage des eaux pluviales

Le Conseil Municipal a décidé de lancer des études relatives à la mise en place d'un réseau séparatif et à la création d'un bassin de rétention.

Budget Annexe « Forêt »

Afin d'affiner le coût des dépenses concernant l'exploitation de la forêt, le Conseil Municipal décide de créer un budget annexe « Forêt » et de l'assujettir à la TVA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2010

Convention de conseil et d'assistance aux collectivités par l'ADAUHR

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer cette convention de conseil et d'assistance par l'ADAUHR.

Lotissement Stribich

- Adoption du prix des parcelles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

Vote des taux d'imposition 2010

Le Conseil Municipal applique une augmentation de 2% aux taux d'imposition pour l'année 2010.

Ceux-ci se décomposent comme suit :

- taxe d'habitation : 6,09 %
- taxe foncière (bâti) : 9,46 %
- taxe foncière (non bâti) : 53,49 %.

Vote du budget primitif 2010 Budget Principal

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions, vote le budget primitif 2010. Les sections fonctionnement et investissement s'équilibrent respectivement à 875 152 € et 2 182 809 € soit un total de 3 057 961 €.

Vote du budget primitif 2010 Budget Annexe « Lotissement Stribich »

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, vote le budget du lotissement.

Les sections fonctionnement et investissement s'équilibrent respectivement à 4 374 000 € et 2 187 000 € soit un total de 6 561 000 € compte tenu de la nécessité d'inscrire des crédits pour les opérations d'ordre de fin de gestion.

Vote du budget primitif 2010 Budget Annexe « Forêt »

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un budget annexe « forêt » assujetti à la TVA. Ce budget dont les sections fonctionnement et investissement s'équilibrent respectivement à 98 500 € et 28 000 € soit un total de 126 500 €, a été voté par 13 voix pour et 1 absence.

Chasse

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 3 contre, 3 abstentions, adhère au Groupement d'Intérêt Cynétique 16 « les Trois Chênes ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2010

Lotissement

Le Conseil Municipal a adopté les dénominations suivantes pour les rues du lotissement « STRIBICH »

- la rue principale sera la rue du Four à chaux,
- la liaison rue du Four à chaux à la rue des Primevères, le chemin du Kurzkehr,
- le passage au sud du cimetière, le chemin du Pâturage.

Ateliers municipaux

Le Conseil Municipal a demandé une étude énergétique en vue de l'installation d'une chaufferie commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2010

Lotissement

Attribution des lots du marché « aménagement du lotissement Stribich » aux entreprises suivantes :

- CET pour les réseaux secs pour un montant de 114 901,75 € HT,
- TPV pour les réseaux humides pour un montant de 598 747,49 € HT.

Modifications des statuts de la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Sultzbach

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications de statuts suivantes :

Compétences facultatives : 3.7 Tourisme

Ajout de la compétence : aménagement, entretien, gestion des infrastructures et superstructures de la ligne ferroviaire de Sentheim à Cernay, déclarée d'intérêt local dans les statuts du syndicat mixte du Pays Thur-Doller.



Le Conseil Municipal en bref

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2010

Ateliers municipaux

Attribution des lots du marché « aménagement des ateliers municipaux » aux entreprises suivantes :

Lot n°	Désignation	Entreprise	Prix HT	TVA	Prix TTC
1	Gros Œuvres	LUTRINGER-SILLON	90 751,17	17 787,23	108 538,40
2	Métallerie-Serrurerie	CMS	46 650,47	9 1743,49	55 793,96
3	Bardage-Etanchéité	SOPREMA	81 000,00	15 876,00	96 876,00
4	Portes sectionnelles	LANG	12 573,00	2 464,31	15 037,31
5	Menuiserie extérieure	HIRTH	14 349,00	2 812,40	17 161,40
6	Installation électrique -VMC	CET	14 000,00	2 744,00	16 744,00
7	Chauffage - VMC	EHRET	24 700,00	4 841,20	29,541,20
8	Isolation-Faux plafond	CILIA	24 000,00	4 704,00	28 704,00
9	Carrelage	LUTTRINGER	12 610,33	2 471,62	15 081,95
10	Menuiserie intérieure	BITSCH	5 729,44	1 122,97	6 852,41
11	Peinture	LIBERTI	7 990,00	1 566,04	9 556,04
12	VRD	MADER	123 007,93	24 109,55	147 117,48
13	Clôture-Portail	GARDENLAND	17 381,75	3 406,82	20 788,57
Totaux			474 743,09	93 049,65	567 792,72

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2010

Secrétaire de mairie

Suite à l'annonce du départ de Mlle Sénada Mujovic, la municipalité a décidé, suite à sa candidature, de confier cette responsabilité à M. Jean-Marc Schoepf.

Rue du Muguet

Le Conseil Municipal a décidé de viabiliser et de mettre en vente le terrain précédemment utilisé comme aire de jeu.

Chapelle Sainte Anne

Le Conseil Municipal décide de débiter les travaux de rénovation de la chapelle Sainte-Anne par la charpente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2010

École maternelle

Installation d'une climatisation réversible à l'école maternelle pour un coût de 5 300,00 € HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2010

Réfection des voiries : rue Neuve, rue des Vergers, rue de la Gare, Grand' rue

Attribution des lots du marché «réfection de voirie » aux entreprises suivantes :

- PONTIGGIA pour le lot n° 1 Voirie, assainissement, AEP, Espaces verts 347 065,10 € HT
- ETPE pour le lot n° 2 Réseaux secs pour un montant de 217 653 € HT

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2010

Plan de zonage de l'Assainissement non collectif

Le Conseil Municipal adopte le plan de zonage de l'assainissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2010

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal adopte le Plan Local d'Urbanisme.





Actions engagées en 2010 par la municipalité

Nous avons organisé les vœux de Sentheim le dimanche 24 janvier 2010 dans la salle de l'AMOS. Au cours de cette réunion, nous avons présenté une rétrospective des actions menées et présenté les projets 2010.

Réhabilitation du Bâtiment FELLMANN

Les marchés ont été attribués fin juin. Les travaux ont bien progressé.

- Les séparations intérieures ont été réalisées permettant de créer trois espaces distincts.
- Les travaux de réseaux, assainissement, eau, électricité, gaz sont terminés.
- A l'heure actuelle, les travaux de bardage sont en cours.
- La copropriété est installée et a été validée par le Conseil Municipal. La commune peut donc désormais céder leur partie à nos deux partenaires.

Les locaux professionnels

- L'entreprise AFFULOC est opérationnelle depuis le mois de septembre.
Monsieur et Madame LANG, les propriétaires, sont satisfaits de leur installation dans des locaux plus vastes qu'à Sickert, et ce malgré les soucis causés par la poursuite du chantier.
- Les établissements Ehret Chauffage sont en cours d'installation, les travaux progressent et les locaux seront bientôt opérationnels.

Les ateliers municipaux

- L'aménagement a aussi bien progressé. Les travaux de maçonnerie sont terminés, les sanitaires et le chauffage sont bien avancés.
Les abris à agrégat sont construits, il ne manque que la couverture. Au printemps 2011, les ateliers municipaux seront opérationnels.
- Ces travaux sont suivis tous les jours par la municipalité en dehors des réunions hebdomadaires de chantier qui regroupent les entreprises, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Ceci a permis d'éviter quelques erreurs, mais surtout nous a permis de juger de l'efficacité des entreprises retenues.
- A ce jour, nous n'avons pas eu à regretter nos choix. Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art et en respectant les délais initialement prévus.

Lotissement Stribich

Après une longue et minutieuse préparation, les travaux ont pu démarrer cet été. La réunion de mise en route du chantier a eu lieu le 5 juillet. L'entreprise TPV a en charge les travaux de voirie :

- création de la Rue du Four à Chaux, du Chemin du Pâturage, du chemin du Kurzkehr,
- mise en place du réseau d'eau potable, du réseau d'assainissement, du réseau d'eau pluviale.

Elle a mené à bien ces travaux dans les délais impartis. Les fondations des murs de clôture sont également réalisées.

Les travaux des réseaux secs confiés à l'entreprise CET et la mise en souterrain de la ligne haute-tension confiée à l'entreprise Starter devaient débuter le 6 décembre.

Les intempéries n'ont pas permis, pour le moment, l'ouverture de ce chantier.

Les premières promesses de vente sont à la signature.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le dossier a bien progressé. Après le projet d'aménagement et de développement durable le zonage et le règlement ont été mis à jour. L'information des citoyens a été faite. De nombreux documents relatifs à notre PLU ont été mis en ligne sur le site internet de la commune. Deux réunions publiques ont été organisées à l'AMOS.

Nous n'étions malheureusement pas nombreux à ces occasions. Différentes questions ont été soulevées par nos concitoyens.

Suite de la procédure :

- Le projet validé par le conseil municipal, le 21 décembre, va être soumis à l'ensemble des partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales...) pour avis.
- Avec ces avis, le projet de PLU sera soumis à une enquête publique menée par un commissaire enquêteur indépendant qui recevra nos concitoyens et déposera ses conclusions.
- Il sera ensuite transmis à Monsieur le Préfet qui, après étude par ses services, pourra soit le promulguer in extenso, soit proposer des modifications.

Je voudrais remercier tous les membres de la commission qui ont consacré beaucoup de leur temps à ce travail qui définit les principales orientations d'aménagement de notre territoire et les règles d'urbanisme pour les prochaines années.



Actions engagées en 2010 par la municipalité

Etude de sécurité routière de la RD466

Cette étude du cabinet « IVR » a été validée par le Conseil Municipal. Dès à présent, avec la collaboration des services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de Thann, nous nous tournons vers l'aménagement de l'entrée ouest de notre commune.

Nous nous proposons, dans un premier temps, d'aménager l'entrée ouest, de la rue des Artisans à la rue Sainte Anne. L'entrée sera traitée afin d'obliger les véhicules à ralentir.

Dans le cadre de ces travaux, les réseaux secs seront mis en souterrain. De même, la dérivation de moyenne tension (de la rue des Artisans à la rue Sainte Anne) sera mise en souterrain ainsi que l'alimentation du transformateur de la rue des Artisans. Ce sera la première phase de mise en souterrain de la haute tension qui surplombe la rue des Vignes et la rue des Artisans.

Enfin, de manière provisoire, afin de pouvoir effectuer un test grandeur nature, les emplacements de parking seront matérialisés et sécurisés sur cette partie de la Grand'rue, de la rue du Tissage à la sortie vers Lauw. Les trottoirs seront enfin « libérés ».

L'installation du contrôleur de vitesse nous a permis de constater que si 70% des automobilistes entrent à Senthem à une vitesse inférieure ou égale à 60km/h, il en reste malheureusement 30% qui ne respectent pas notre sécurité.

On note un record de vitesse à 135km/h.

Tous les résultats enregistrés par le contrôleur de vitesse sont consultables en mairie. S'adresser à M. PERRIN qui s'occupe de l'exploitation des données.

Travaux de voirie

Ces travaux attribués début décembre concernent la rue Neuve, la rue des Vergers, la Grand'rue, la rue de la Gare jusqu'à la rue des Ecureuils et seront démarrés en 2010 et menés à bien au printemps 2011.

Les réseaux d'eau potable, d'assainissement et des eaux pluviales seront effectués par les entreprises Pontiggia et Mader qui ont souhaité unir leurs efforts pour proposer des prix compétitifs et des références sérieuses. Coût : 347 065,10 € HT. Les réseaux secs : électricité, basse tension, éclairage public, téléphone et câbles ont été attribués à l'entreprise ETPE pour une somme de 217 653,00 € HT.

Il a fallu beaucoup de temps pour monter ce dossier car nous avons voulu anticiper des travaux futurs : la création d'un réseau séparatif des eaux pluviales qui permettrait de délester le réseau d'assainissement, en particulier en cas de fortes pluies mais également d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.

A terme, plus du tiers de la superficie de notre commune pourrait se brancher sur ce nouveau réseau qui rejoindra un bassin de décantation et d'infiltration sur la Kreuzmatt.

Il faut parfois savoir « perdre du temps » ou « prendre le temps » pour opérer des actions exemplaires.

Forêt

Les travaux sur le chemin du Langenheim vers Guewenheim ont été partiellement réalisés.

La piste forestière qui permet d'accéder au plateau de Bourbach-le-Bas par le Silbach est réalisée. Ainsi, l'exploitation des forêts communales du plateau « Auf Dem Berg » sera facilitée.

La commune a acquis deux parcelles d'une surface totale de 2,09 ha sur le sentier géologique, pour un coût de 10 404 €.

Du bois de chauffage pourra y être exploité dès que l'acte d'achat sera signé. La première station du sentier géologique et le four à chaux sont situés sur ces parcelles.

La maison de la géologie envisage de réaliser des fouilles sur l'emplacement du four à chaux.

En 2010, les ventes de bois auront permis de régler les frais d'entretien de nos parcelles.

Il y aurait même un excédent si nous n'avions pas réalisé la piste du Silbach.

Mais ne rêvons pas, nos forêts ne nous permettront pas de financer des travaux. Elles ont un rôle écologique mais aussi un rôle d'agrément : pensons aux promenades que nous pouvons y faire avec nos familles, tout au long de l'année, aux champignons et fruits sauvages que nous pouvons y trouver.

Merci à tous ceux qui les entretiennent : ONF, propriétaires privés, chasseurs, ouvriers communaux. Merci aussi à tous ceux qui les respectent : promeneurs, vététistes, chasseurs et exploitants.

**Ensemble, oeuvrons pour améliorer
notre cadre de vie !**



Nos Maires d'ailleurs mais d'ici !

Aujourd'hui, le fonctionnement de notre société entraîne souvent des changements dans la vie des familles. Principalement, l'organisation des entreprises conduit à une forte mobilité professionnelle amenant un changement de résidence, dans une autre commune, un autre département, voire une autre région.

Je vous invite à découvrir le parcours de trois personnes originaires de Senheim qui ont élu domicile dans un autre coin de France et dont l'engagement citoyen a fait d'eux le premier magistrat de leur nouvelle commune d'accueil.

Bernard Kessler, maire de Saint-Marcel-lès-Sauzet



Bernard Kessler, né à Thann le 6 février 1954, est un des 5 enfants de Paul Kessler et de Emma Ittis. Le domicile de ses parents se trouve au 9 rue de la Poste. Sa maman, aujourd'hui âgée de 86 ans vit en maison de retraite. Une de ses sœurs, Marie Hélène, mariée Reinholtz, est domiciliée 3 rue des Charbonniers. Scolarisé à l'école maternelle et élémentaire de Senheim, puis au collège de Masevaux, il poursuit son cursus secondaire à Mulhouse. Après le bac, il prépare un diplôme universitaire en automatisme. A l'âge de dix-neuf ans, il quitte Senheim. Sa carrière professionnelle démarre à la centrale nucléaire de Fessenheim. En 1982, il déménage en Ardèche où il va demeurer jusqu'en 1989. Sa vie professionnelle l'a amené dans le sud, à la centrale nucléaire de Cruas-Meyss au bord du Rhône où il exercera jusqu'à sa retraite en 2009. Il s'est marié en 1975, en Alsace, avec Elisabeth Kuhlmann. Deux garçons et une fille viendront compléter la famille. L'aîné, revenu en Alsace, y exerce une activité de cuisinier et de traiteur. Depuis 1989, la famille s'est établie de l'autre côté du Rhône, dans la Drôme provençale, à Saint-Marcel-lès-Sauzet.

Bernard entre au conseil municipal en 2008 et est immédiatement élu maire de Saint-Marcel-lès-Sauzet. Ce village de 1200 habitants, d'une superficie de 400 ha, à 110 m d'altitude, est situé à 6 km de Montélimar, dans le canton de Marsanne et dans l'arrondissement de Nyons.

Il fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Marsanne dont Bernard Kessler est devenu Vice-Président en charge de l'environnement et de la gestion des cours d'eau, en septembre 2009.

Au XII^e siècle, des moines bénédictins de Cluny, ont été inspirés par le paysage. Ils ont bâti un édifice considéré aujourd'hui comme la plus remarquable église romane du Pays de Marsanne, à telle enseigne que, dès 1846, elle a été classée Monument Historique. La commune est proche du Parc Naturel Régional du Vercors.



Mairie : 26740 Saint-Marcel-lès-Sauzet
Tél. : 04 75 46 70 24
<http://www.saint-marcel-les-sauzet.fr/>

Bernadette Studer, maire de Villeneuve-la-Comptal



Bernadette Studer, née à Senheim, le 19 juillet 1947, est une des 3 filles de Joseph Wioland et de Berthe Keck. Le domicile de ses parents se trouve au 5 rue de la Gare où s'est établie sa sœur Reine Ringenbach.

Scolarisée à l'école élémentaire de Senheim, puis au lycée technique de Thann, après un CAP de secrétariat, elle débute sa carrière professionnelle dans le domaine bancaire. Elle va y accomplir toute sa carrière et occuper des postes à responsabilités. Mariée en 1967, à Francis Studer, ils s'installent à Brunstatt. Elle quitte l'Alsace en 1990 pour s'établir à Villeneuve-la-Comptal dans l'Aude. Leur fils, aujourd'hui âgé de 35 ans, travaille dans la Police Nationale et est actuellement en activité en Alsace.



Nos Maires d'ailleurs mais d'ici !

Bernadette entre au conseil municipal en mars 2008 et est élue 1^{ère} adjointe.

Suite à de sérieux problèmes de gouvernance, le conseil municipal demande la dissolution du Conseil au Président de la République. **A l'issue de nouvelles élections en automne 2009, le Conseil Municipal est renouvelé et Bernadette Studer est élue Maire de la commune.**

Elle démarre une retraite active dans son village de 1246 habitants, au bord de l'Aude, à 210 m d'altitude et d'une superficie de 1500 ha.

Villeneuve-la-Comptal fait partie du canton de Castelnaudary-Sud et de l'arrondissement de Carcassonne.

Au sein du Pays Lauragais, Villeneuve-la-Comptal est au pied des coteaux de la Piège qui offre une magnifique vue sur la plaine du Lauragais et sur la Montagne Noire. Ce village bénéficie de la proximité de Castelnaudary, capitale du cassoulet, du canal du Midi et des retombées touristiques du chef-lieu de canton où est basé le 4^e régiment étranger de la Légion Etrangère. Une église de style gothique méridional remanié et un antique moulin farinier restauré constituent des points d'attraction de cette cité. Clément Ader, pionnier de l'aviation a effectué, dans les prés de Villeneuve-la-Comptal, ses premières tentatives de vol à l'aide d'un oiseau géant de sa construction.



Mairie : 5 place Carnot - 11400 Villeneuve-la-Comptal
Tél. : 04 68 23 09 11

Claude Walgenwitz, maire de Kruth

Claude Walgenwitz, né à Thann le 7 août 1949, est un des 3 enfants de Paul Walgenwitz et de Clémence Wolff. Le domicile de ses parents se trouve au 5 rue de la Sapinière où vit toujours sa maman, aujourd'hui âgé de 89 ans. Son frère Jean-Jacques est domicilié 9A rue de Mortzwiller.

Scolarisé à l'école élémentaire de Senthem, puis au collège de Masevaux, il réussit le concours d'entrée à « l'Ecole Normale » de Colmar. Il débute sa carrière d'instituteur à Thann, puis



devient maître d'application pour l'Ecole Normale.

Il est Conseiller Pédagogique pendant 18 ans dans l'arrondissement de Thann, durant la deuxième partie de sa carrière, à l'issue de laquelle,

il est promu Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques.

En 1970, tout jeune instituteur, il se marie avec Marie-Romaine Arnold originaire de Kruth. Après 10 années à Thann, la famille s'installe à Kruth en 1980. Leur fils, Franck Emmanuel, magistrat, est actuellement Président du Tribunal d'Instance de Saverne. Trois petites filles Claire-Sarah, Marina et Victoria sont venues compléter son foyer.

Claude entre au conseil municipal en 1983 ; il est immédiatement élu maire de Kruth, village de 1040 habitants, dans la haute vallée de la Thur, à 490 m d'altitude et d'une superficie de 2 200 ha. Kruth fait partie du canton de Saint-Amarin, de l'arrondissement de Thann et est membre de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin.

Cette cité est connue pour son lac artificiel de 81 ha (lac barrage de Kruth-Wildenstein), pour le Frenz, station quatre saisons, pour la chapelle Saint-Nicolas, dans la montée du col d'Oderen et pour son église où se sont mariés, en 1884, les parents de Robert Schuman, un des pères de l'Europe.

Depuis 2008, il a entamé son cinquième mandat. Dans le cadre de ses fonctions électives, il est également Vice-Président de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, en charge des paysages et de l'aménagement du territoire et Vice-Président du syndicat mixte d'aménagement du barrage de Kruth-Wildenstein. Il est titulaire de la médaille du tourisme et de la médaille d'honneur communale, départementale et régionale.



Mairie : 55, Grand'rue - 68820 KRUTH
Tél. : 03 89 82 28 21
Site de la commune : <http://www.kruth.fr/>



66^e Anniversaire de la Libération de Sentheim

C'est avec un jour d'avance que nous avons célébré le 66^e anniversaire de la libération de notre commune. Nous avons en effet accueilli pour la première fois, une délégation du 1^{er} Régiment de Bourgogne des Forces Françaises de l'Intérieur qui nous ont libérés le 9 novembre 1944.

Ce fut, pour nous et toute la population, une grande fierté et une grande joie de les recevoir pour leur exprimer notre profonde gratitude et notre grand respect.

En effet, grâce à eux et à des milliers d'autres jeunes hommes et jeunes femmes qui ont sacrifié leur jeunesse et pour beaucoup leur vie, notre pays a pu retrouver sa liberté.

C'est également grâce à eux que nous pouvons aujourd'hui vivre en paix dans un pays souverain et indépendant.

Il nous est facile aujourd'hui de tout critiquer, de nous plaindre, de nous apitoyer sur notre sort alors que nous vivons dans le superflu, que nous pouvons nous offrir climatisation, voiture, piscine, vacances, etc...

Essayons de nous les imaginer en 1944 : ils sont venus dans le froid, la pluie et la neige, très souvent à pied, chargés de leurs armes et munitions et de rations de survie.

Ils ne connaissaient ni polaire, ni anorak, ni goretex et pourtant ils sont venus, ils ont réussi car ils avaient la foi, l'envie impérieuse de voir leur patrie reprendre sa place dans le concert des nations.

Ce patriotisme, cet amour du pays nous font de plus en plus défaut : chacun d'entre nous se recroqueville sur lui-même, vit égoïstement, enfermé dans sa maison avec sa famille bien souvent sans même connaître ses voisins.

La leçon que nous ont donnée nos libérateurs, nous l'avons malheureusement oubliée : leur quotidien était fait de courage et d'abnégation, alors que nous, nous recherchons bien-être, satisfaction personnelle et individualisme.

La délégation de nos libérateurs était composée de : M. Eugène REMOND, M. André MARTIN,

accompagné de son fils et sa belle-fille ; M. et Mme Robert BERTHAUT, M. Maurice REYNIER, M. et Mme Jean SAUVAGEOT, M. Armand DESCHAMPS, M. Marcel BOURGUIGNON, Mme Micheline BORNEL, M. Marcel LAPAICHE, M. Roger GIRODET.

Ils étaient émus jusqu'aux larmes devant notre monument aux morts en pensant en particulier à leurs huit camarades tombés au champ d'honneur dans les combats autour de Sentheim pour notre liberté retrouvée.



Les 29-30/11/44 : 27 Tués

Dont 8 à SENTHEIM

- COUDRIER Roland
- GAILLARD Pierre
- MAZZOLINI René
- ELTRICK Robert
- RAMAGET René
- REYNAL Pierre
- DEVOT Georges
- GARNIER Marceaux

Emus aussi par l'accueil chaleureux et respectueux de notre population et de la municipalité.

Emus par la présence des enfants de l'école venus chanter notre hymne national.

Emus aussi par la présence des délégations de l'UNC de Sentheim et du Sous-Groupe de Thann.



66^e Anniversaire de la Libération de Sentheim

Merci à eux d'avoir effectué ce déplacement depuis la Bourgogne.

Merci à eux qui ont eu le courage de braver le froid de ce dimanche hivernal pour que nous puissions les remercier.

Merci à Monsieur l'Abbé James LOTHAMMER.

Merci à la Chorale Sainte Cécile qui a rehaussé la célébration eucharistique par ses chants.

Merci à la musique de Guewenheim toujours à nos côtés lors des cérémonies patriotiques.

Merci au 35^e Régiment d'Infanterie de Belfort qui avait envoyé un détachement pour honorer leurs glorieux aînés.

Merci aux nombreux sentheimois qui sont venus assister à cette manifestation.

Roland MESSERLIN



Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux

20 ANS DÉJÀ !



C'est en 1990 qu'une équipe de passionnés d'histoire locale s'est constituée pour faire renaître la société d'histoire de la vallée de Masevaux qui avait connu une existence éphémère après la Seconde Guerre mondiale.

Sous l'impulsion de Louis Uhrich, alors président du SIVOM de la Doller, les membres de l'association se sont attachés à étudier, sauvegarder et promouvoir les traces du passé dans toutes les communes de la vallée de Masevaux et des vallons du Sultzbach et du Bourbach.

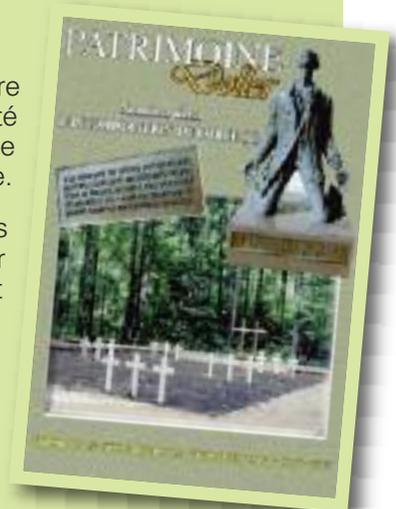
Un musée a été créé : situé d'abord à Oberbruck, il est à présent installé à Masevaux.

Mais la réalisation la plus marquante de la SHVM est la publication du bulletin Patrimoine Doller, qui a l'avantage de bénéficier d'un lectorat particulièrement fidèle. La plupart des exemplaires imprimés à ce jour sont d'ailleurs épuisés.

Le bulletin de l'année 2010 marque le 20^e anniversaire de la SHVM de façon exceptionnelle, puisqu'il se présente sous la forme inédite d'un volume de 272 pages, ce qui représente près du double de la pagination d'un bulletin ordinaire.

Ce recueil poursuit le travail de recensement des incorporés de force entamé dans le n° 19. Les recherches menées par les 16 auteurs de l'ouvrage ont permis de rédiger 684 notices individuelles de Malgré-nous, hommes et femmes originaires de toutes les communes allant de Sewen à Burnhaupt-le-Haut, et de Soppe-le-Bas à Bourbach-le-Haut. Les deux tomes forment ainsi une somme de témoignages et de documents extraordinaires sur cette période troublée de l'histoire de notre vallée.

A Sentheim, Patrimoine Doller n°20 est disponible à compter du 20 novembre 2010 au prix de 15 € chez Patrick Coiffure 53A Grand'rue.





Une géologie tous azimuts !

Certes rien que de plus banal pour un géologue que d'intervenir sur le terrain !



Et les terrains ne manquent point à Sentheim, espace de découverte à demeure de l'histoire de la terre au travers des affleurements, roches, anfractuosités, grottes, excavations, couches, plis permettant de remonter le temps du primaire au quaternaire. Et les scientifiques ne se s'y sont pas trompés, puisque nombre d'entre eux et non des moindres ont ouvert ici leur calepin pour observer, analyser, noter et relever les composantes de notre sol. On citera pour mémoire, entre autres, le grand savant DAUBRÉE, les spécialistes, professeurs, tels que DELBOS, KOECHLIN-SCHLUMBERGER, Nicolas THÉOBALD, Daniel SCHNEEGANS, Claude SITTLER. M. Raymond MATTAUER en a assuré la traduction pédagogique en créant en 1985 le sentier géologique, et la Maison de la géologie. Et les Trolls de Soultz ont emboîté le pas avec le tracé, l'équipement, l'ouverture du sentier des mineurs à Bourbach-le-Bas, permettant aussi la découverte des mines (visites guidées uniquement, bien évidemment).

Il appartient à l'association de perpétuer ce travail, et pérenniser cet outil. Ce qu'elle réussit grâce à la disponibilité du Conseil d'administration, de son Président D. RUDLER, soutenu par une équipe motivée, disponible et impliquée, complétée avec brio par nos deux animateurs géologues diplômés Stéphanie Collicio et François Bérard.

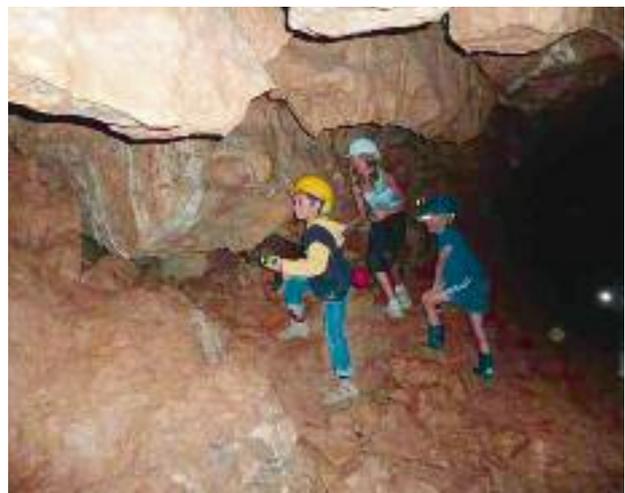
Les nombreux groupes ou visiteurs individuels, les grandes écoles, les lycées qui de Bayonne à Troyes, en passant par Paris, ou ceux de la région du Grand Est, et les établissements de la région (Guebwiller, Mulhouse, Thann, Masevaux...), sont les témoins de cette crédibilité. Et si la crise a pu avoir une incidence

sur la fréquentation touristique, celle de la maison de la Géologie est restée à un niveau fort honorable. Ce à l'appui des éléments précités mais aussi l'exploitation d'autres horizons : Thalhorn, Kaiserstuhl, Hautes Vosges, Haute Vallée de la Doller, volcans du Rossberg, mais aussi des conférences à Mulhouse, dans les Vosges, et les interventions dans le cadre du Plan Académique de Formation. C'est dire que la présence était assurée sur tous les fronts !

La confiance, le soutien des partenaires institutionnels à savoir, la Commune, la Communauté des Communes, la Région, le Département, le parc des Ballons, Ariena, les Académies, sont l'illustration de ce dynamisme et de cette valeur ajoutée. Cette dernière est déjà réinvestie dans les projections 2011, avec un programme qui s'étoffe autour de nouvelles ébauches, d'un planning qui se construit déjà à la faveur des annonces, inscriptions, engagements de Collèges, Lycées, Instituts, collaborations avec le Train Thur Doller Alsace, et différents partenaires. Mais aussi d'autres, qui, à terme, pourraient confirmer Sentheim comme Centre d'intérêt de premier plan dans les Sciences de la Vie de la Terre et de l'Univers !

S'il est toujours hasardeux de chanter pour le lendemain, l'équipe en place assure cependant l'harmonie grâce à la synergie de différents pupitres. Et que dire de l'un des tenants, il est vrai musicien par ailleurs, Pierre FLUCK, Vice Président de l'association, chercheur, professeur, géologue de grande facture, enseignant, spécialiste, formateur (d'étudiants et de doctorants) en archéologie industrielle, a été nommé membre de l'INSTITUT UNIVERSITAIRE de FRANCE. La pierre angulaire en notre Jardin des Sciences !

René HIRTH





Les mineurs au fond du jour

Sur le site du carreau à la Petite Rosselle près de Forbach, comme d'autres régions, la Lorraine a souhaité perpétuer l'histoire minière. Ouvert en 1889, il employait 5000 mineurs, qui extrayaient 5000 tonnes de charbon/jour. Si les puits ne peuvent être visités, la reconstitution loin de céder à l'artifice (ou au « kitch ») plonge le visiteur dans la réalité. Et l'on ne s'y croirait pas seulement, mais on y est.



le sous-sol, et qui au terme du Pacte Charbonnier, s'est reconstruite au jour dans la reconfiguration à la faveur de nouvelles activités.

Mais le travail creuse l'estomac. Au terme d'un bon repas, la lumière chatoyante de l'automne rasant le paysage de l'Alsace Bossue et

De l'entrée à la Salle des pendus, de la descenterie qui « mène » à -1200m au chantier en plateures, ou en dressants, le cheminement permet la découverte de cet univers, au regard des dernières et plus modernes techniques d'extraction. Haveuses, soutènements marchands, convoyeurs, engins et moyens de déplacement, équipements de sécurité récents : leur réinstallation a été une volonté délibérée, afin de faire de cette mine-image non un livre de souvenirs mais une projection et un acte de foi dans la reconversion de ce bassin. Certes avec son lot de moments heureux et malheureux, mais aussi avec un tissu humain, tramé dans la solidarité des cités, une vie économique, sociale, culturelle bâtie sur

éveillant les couleurs des vallées et forêts, nous plongeâmes dans la discrétion des collines sous vosgiennes, ce pour y goûter les fruits de la terre et du travail des hommes. Poire, framboise, vieille prune en flasques, coffrets, flacons, bouteilles séduisaient sur leurs présentoirs, termes d'un processus de culture, cueillette, mise en fûts, macération, maturation expliqués et commentés par la famille Meyer dont la distillerie a, depuis bientôt cinquante ans, pignon sur rue à St Pierre Bois-Hohwart dans le Val de Villé. Cette instructive journée en deux pôles-nature fut organisée par le Groupement des Mineurs à l'instigation de MM. Gilbert et Alain EHRET.

René HIRTH





Association Forestière de la Vallée de la Doller



COUPER DU BOIS EN PENSANT AUX ENFANTS, PETITS-ENFANTS ... ET À UN PAYSAGE HARMONIEUX À PRÉSERVER

Première priorité : éviter toute coupe rase

L'Association Forestière de la Vallée de la Doller a publié l'année dernière, un article intitulé : « Les coupes rases dans la vallée de la Doller » Nous rappelons succinctement les problèmes provoqués par les coupes rases :

- Perturbation de l'écosystème forestier en place. La sapinière ou la hêtraie-sapinière disparaît souvent au profit de peuplements purs d'autres résineux (douglas, épicéa, mélèze)
- Une coupe rase nécessite souvent un reboisement et des entretiens coûteux. Les héritiers ne peuvent espérer de revenus avant 40 ans.
- Exposés brutalement au vent et au soleil, les peuplements voisins subissent de fortes dégradations.
- Les ouvertures de pistes dans le sens de la pente ont un impact considérable sur l'érosion des sols et leur tassement.
- L'impact paysager est souvent désastreux tant pour les villageois que pour les promeneurs venus d'ailleurs.

Une alternative : le « jardinage de la forêt »

Comment jardiner une forêt dont les arbres ont besoin de plusieurs décennies pour devenir grands ? Tout l'art réside dans l'adaptation de la sylviculture à l'évolution de la nature qui subit parfois des agressions imprévisibles (tempête, sécheresse...) Les propriétaires forestiers ont à leur disposition un guide de sylviculture pour les peuplements de la montagne vosgienne.

Ce guide explique comment faire coexister sur une même parcelle, des petits bois, des bois moyens et des gros bois au rôle fondamental de stabilisateur et de semencier. La coupe progressive de gros bois ouvre de petites trouées dans lesquelles s'installent des semis. Ainsi, la nature est très généreuse pour tout sylviculteur sachant l'observer et la respecter. Nos voisins jurassiens appellent ces forêts des « futaies jardinées » que nous pouvons aussi nommer des « forêts permanentes » où coexistent tous les stades de développement, du semis naturel aux très gros arbres.

Un beau paysage à préserver des coupes rases.





Association Forestière de la Vallée de la Doller

L'Association Forestière de la vallée de la Doller organise régulièrement des journées de formation avec des exercices pratiques pour aider ses membres à « jardiner leur forêt ».

L'exemple de la forêt du Meisental

Les passionnés de l'Association Forestière ont pu découvrir lors d'une sortie forestière organisée le 5 juin à Rimbach Près Masevaux, une sapinière permanente gérée par 4 générations de forestiers de la famille Badré. Aucun plant forestier n'a été introduit dans cette forêt depuis 1932 ! Le renouvellement se fait par régénération naturelle.



La futaie jardinée du Jura.

Lorsque celle-ci a été menacée par le gibier en excès, les chasseurs ont été priés d'augmenter leur prélèvement. Ce qui fut fait avec une incidence favorable ; le fait que les chasseurs soient de la vallée y a grandement contribué.

Ce constat est d'importance en raison des enjeux financiers parfois supérieurs à ceux du revenu forestier, et surtout au détriment du renouvellement de notre « Schwartztanne » (appelée « Weisstanne » par nos voisins allemands et suisses)

Dans cette forêt, les gestionnaires successifs se sont adaptés à l'évolution naturelle freinant les coupes après des incidents climatiques (tempête de 1999 ou canicule + sécheresse de 2003) ou accentuant les coupes sur des parcelles où les semis et petits bois font défaut.

Ainsi, les héritiers bénéficieront à leur tour d'une belle forêt, productive et saine.

Transmettre un beau et riche patrimoine naturel

Les propriétaires forestiers de la vallée de la Doller sont invités à suivre ce bel exemple pour permettre à leurs enfants, petits-enfants ... d'avoir le plaisir de récolter aussi de beaux bois aujourd'hui enfin revalorisés et promis à un bel avenir.

Les forestiers privés ou publics ont le plaisir de produire et récolter un formidable matériau renouvelable dans un cadre bien-faisant.

Faisons en sorte que nos forêts demeurent un patrimoine perpétuel apprécié de tous.

Utilisation du guide de sylviculture par de propriétaires forestiers.





La Brigade Verte à Sentheim

Les gardes champêtres présents autrefois dans tous nos villages ont quasiment disparu de nos jours.



Pourtant, cette fonction conserve toute sa raison d'être aujourd'hui puisque la fréquentation dans les espaces naturels s'accroît, entraînant, par là même, une augmentation des risques d'atteinte à l'environnement en général, aux sites sensibles en particulier. La Brigade Verte ou Syndicat mixte des gardes

champêtres intercommunaux créée en 1989 est forte de 59 gardes et regroupe 307 communes au 1^{er} avril 2010.

Avant d'être répressive, l'action des gardes sur le terrain est avant tout préventive et pédagogique. Lorsque une infraction est constatée et selon sa gravité, la priorité est donnée à la conciliation, cependant la répression est parfois inévitable. Placés sous l'autorité du Maire de chaque commune, les agents de la Brigade Verte ont des compétences dans de nombreux domaines, notamment en matière de :

- code de l'environnement (chasse, pêche, faune, flore, circulation espaces naturels, etc...)
- code forestier (feux, circulation, etc),
- code de la route (circulation, stationnement, vitesse, etc),
- code de la voirie routière (encombrement, déversement, occupation, etc),
- code de la santé publique (pollution olfactive, sonore, etc),
- code de l'urbanisme (défaut de déclaration travaux, de permis, etc),
- code rural (divagation de chiens, chats et autres animaux domestiques).





La Brigade Verte à Sentheim



Partenaire évident des communes adhérentes au Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux, la Brigade verte travaille en collaboration avec d'autres administrations ou organismes tels que : Gendarmerie, Police municipale, Services du Conseil Général, ONF, ONCFS, ONEMA, DDT, DDCSPP, Douanes, Pompiers, etc...

Le poste de Guewenheim, situé 1, rue de la Gare dans un local de la commune, est composé de 4 gardes titulaires et assermentés. Ils se déplacent dans les 29 communes de leur secteur avec un véhicule 4x4, des chevaux, des VTT mais également à pied sur les sentiers menant aux lacs et chalets-refuges de montagne.

Sur le ban communal de SENTHEIM, les agents sont particulièrement attentifs et vigilants au non respect de la réglementation sur plusieurs points :

- le stationnement devant les écoles, les cafés bars, sur les emplacements réservés aux bus notamment les bus scolaires,
- la divagation des chiens, chats et autres animaux domestiques,

- l'élimination des déchets (ex : les dépôts effectués au pied des conteneurs des points tri, les dépôts sauvages en milieu naturel),
- les nuisances sonores (ex : aboiements, pots d'échappement, utilisation d'engins à moteur,
- les nuisances olfactives (ex : émanation de fumée),
- les atteintes aux zones bénéficiant d'une protection particulière (périmètre de captage d'eau potable, la Doller, le secteur du sentier géologique),
- la circulation de 2 roues à moteur sur la piste cyclable,
- la circulation sur les chemins ruraux, les chemins forestiers et surtout sur les sentiers et dans les espaces naturels.

Ainsi, le garde champêtre de la Brigade Verte est un agent qui représente l'autorité publique et sa première fonction est d'être au service des citoyens pour faire respecter les devoirs et les droits de tous y compris les droits de l'environnement.

*Pierre HERR
Responsable Brigade Verte Guewenheim*



Le Club Vosgien et Sentheim

UNE HISTOIRE DE QUARANTE ANS !

Depuis quelques années, il n'est pas rare de croiser des pèlerins de St Jacques de Compostelle. Sentheim se trouve en effet sur l'un des itinéraires (il n'en manque à vrai dire point !) qui mènent



depuis le Nord de l'Alsace vers le Puy et au-delà à St Jacques. Cette « consécration » n'est sans doute pas fortuite mais résulte sans nul doute des efforts déployés depuis quarante ans pour valoriser le patrimoine naturel, historique, et touristique. En effet, ayant saisi l'opportunité du Contrat de Pays engagé et signé en son temps par M. Louis ULRICH Conseiller Général et Président du Sivom, le Club Vosgien de la Vallée de Masevaux, sous l'égide de MM. THEILER Président, PETERMANN, Vice Président et GINOT inspecteur des sentiers, soutint l'initiative entreprise en 1970 avec un groupe de jeunes pour le balisage de l'avant-vallée, grâce aux travaux effectués (panneaux en bois et pyrogravés, signes officiels et plaquettes peints à la main), à la situation exceptionnelle du secteur, à ses particularités géographiques, géologiques, historiques et à la qualité de ses paysages.

Ainsi après avoir procédé à un nouveau relevé (panneaux, signalisation, travaux à réaliser), fut entrepris l'équipement complet de la zone toujours aux normes officielles du Club Vosgien mais avec un nouveau matériel normalisé. En distinguant deux groupes : rive droite et rive

gauche de la Doller, et en proposant deux types de randonnées : sous forme d'itinéraires Aller/Retour (vers un lieu ou un point de vue) et de circuits permettant de combiner plusieurs centres d'intérêt. C'est ainsi que le réseau du Club Vosgien passa dans la vallée de la Doller de 240 à 270 kms (330 à présent), Sentheim se trouvant au cœur d'un système permettant de joindre le Sundgau aux collines sous-vosgiennes et aux Vosges, le Territoire de Belfort à Thann, voire la région mulhousienne à Masevaux.

Différents itinéraires mènent depuis Sentheim vers Lauw, Masevaux, Bourbach-le-Bas, Guewenheim, Michelbach, Rammersmatt, Bourbach-le-Haut, le Buchberg, le Rocher du Poilu, le Col du Hundsruck, le Col du Schirm, le Rossberg, le Belacker voire le Rouge Gazon ou le Ballon d'Alsace; des transversales conduisent vers la vallée de la Thur (par le Rossberg), Thann et au-delà

(pourquoi ne pas imaginer une traversée des Vosges et un tour de la vallée de la Doller en plusieurs itinéraires depuis Sentheim ou vers Sentheim, avec la possibilité de combiner différents circuits !).





Le Club Vosgien et Sentheim



Faut-il rappeler aussi la réalisation des abris qui parsèment la vallée et les deux refuges du NEUWEIHER en propriété (avec délégation de gérance) et le BOEDELLEN donné en location par la commune de Sewen et exploité par le Ski Club.

Saluons l'éclectisme d'une association qui depuis plus de 125 ans contribue à sa façon, discrètement et sans éclat à la dynamique de la vallée de la Doller. Elle vous invite à partager ses activités dans le parfait équilibre du loisir, du travail, de l'esprit, et ce sous le charme et la légende de fée Renouée contée par Hubert HINGRE, maître d'œuvre du sentier de la Doller.

Le côté Sud n'est pas moins attractif : vers Guewenheim par la Chapelle Notre-Dame des Bouleaux, Soppe-le-Haut, Soppe-le-Bas, Diefmatten, Mortzwiller, Allmend, Belle Escale, Eteimbès, Dannemarie); le lac de la Seigneurie, avec extension vers le Territoire de Belfort. Le tracé le long de la Doller qui est en cours de finition, permettra des variantes de et vers Lauw, Guewenheim, Michelbach, par exemple, ou tout simplement autour de Sentheim. De nombreuses heures ont été consacrées à couper, dégager, éliminer (et ce n'est pas fini !), l'envahissante renouée, qui empêche même de voir la Doller. Restent à peaufiner le pancartage, certains passages, et notamment l'escalier et la rampe qui permettent d'accéder au Gross Ey depuis la première station du Chemin de Croix du Rollenberg (prudence !).

C'est là, une initiative pour le moins bienvenue, qui témoigne de la volonté du Club de s'adapter aux réalités et aux exigences des différentes catégories de marcheurs; de valoriser les sites et paysages qui entourent nos villages, de favoriser leur attractivité, et qui plus est, d'être un partenaire des communes et collectivités dans leur politique touristique.

Mais si la création, la mise en valeur et l'entretien d'itinéraires constituent les vecteurs principaux de sa mission, le Club Vosgien de Masevaux s'illustre aussi par une palette d'activités telles que les randonnées (Vosges, Alpes, Jura, Morvan, Cévennes...), les découvertes techniques et culturelles, le ski (alpin, fond, compétitions ou randonnées) et l'escalade qui accueille, initie et forme une pléiade de jeunes et d'adultes.

Quelques repères :

- Président :
Antoine EHRET - Masevaux 03 89 82 46 39
- Secrétaire :
Mme Marie HINGRE - Sentheim
- Refuge du Boedelen :
M. Frédéric TROMMENSCHLAGER 03 89 38 00 23
ou Bernard UHLEN 03 89 82 05 63
- Refuge du Neuweiher :
Mme KINTZ 03 89 82 02 09
- Carte de la région :
IGN 1/25000^e n°3620
OT Thann- Masevaux- Ballon d'Alsace

En tous points (météo, distance/temps, dénivelé) préparez toujours votre itinéraire, ne surestimez pas vos possibilités, et veillez à votre équipement.

Et bonne marche !

René HIRTH





15^e Elan des Daims à Sentheim

Cette course pédestre a été relancée en 1996 par la Municipalité et plusieurs associations. L'amicale des Sapeurs Pompiers a pris en charge son organisation pendant des années. L'association Sentheim Animations a pris le relais en 2007.



Monsieur Gross, directeur de la Maison Saint Jean, nous permet d'organiser le départ, l'arrivée et les courses des jeunes dans le cadre sympathique du parc de la Maison Saint Jean.



L'Élan des Daims, c'est une cinquantaine de bénévoles. La sécurité des coureurs est assurée par la Croix Rouge et les pompiers de Bourbach et de Sentheim, assistés par le Docteur MOLLET.

Les coureurs, licenciés ou non, qui viennent des alentours, mais aussi des départements limitrophes, d'Allemagne ou de Suisse, ne cessent de souligner que la course est très belle, bien organisée et qu'il y règne une atmosphère sympathique. La preuve en est le nombre important de participants fidèles, que l'on retrouve d'année en année.

LE PARCOURS

La course, redessinée sur un parcours de 15 km et un dénivelé de 400 mètres en 2004, est inscrite au Trophée des Vosges depuis lors. C'est une course de moyenne montagne, qui se déroule sur les collines et plateaux de la montagne sous-vosgienne, sur des chemins ruraux et forestiers et des sentiers de montagne.

Le départ est donné dans le parc de la Maison Saint Jean, à l'entrée du village (en face du terrain

de foot), à côté du parc des daims, qui ont donné leur nom à l'épreuve.

Après environ 3 kilomètres assez plats, on entame la montée jusqu'à la mi-course. Les pentes ne sont pas très raides. On monte par paliers avec des parties plus roulantes, à l'exception de la dernière portion sur un petit sentier, où le pourcentage est assez élevé.



Arrivé au sommet, pas de répit, car on entame de suite quelques descentes très raides, entrecoupées de portions plus plates.

On arrive alors sur un plateau de prairies fleuries, où à cette époque on peut admirer du coin de l'oeil quelques pieds d'orchis mascula, une orchidée terrestre européenne encore appelée satyrion mâle.



Puis c'est la descente vers le village, un dernier passage sur le pont de la Doller et l'arrivée, jugée comme le départ dans le parc.



LE XV^e ELAN DES DAIMS ; 16 MAI 2010

Pour la troisième fois, Brice Donischal, originaire de Burnhaupt-le-Haut, s'impose à Sentheim. Déjà vainqueur dans le Hohrodberg, le jeune coureur du Colmar MC marque de précieux points au Trophée des Vosges. Il a fait la course en 57'41''.

Un autre montagnard local, le Masopolitain Fabien ZIEGLER (Athlé Doller), a terminé à la deuxième place. La troisième place est revenue à Jean-Pierre GRUNEWALD, de Ballersdorf, dans le Sundgau.



15^e Elan des Daims à Sentheim

Dans la course féminine, la victoire est revenue à la Franc-Comtoise Nathalie PASCAL, en 1h11'22'', venue préparer des courses plus longues, dans le Jura. L'athlète haut-saônoise précédait la frontalière Marie-Christine FUCHS (Saint-Louis RC) et la bourbachoise Rachel LEITNER (Athlé Doller).

Les records de 56'48'' (masculins) et 1h5'47'' (féminines) n'ont donc pas été battus.



organisées pour les écoles d'athlétisme, les poussins, les benjamins et les minimes, autour du parc des daims.

Je remercie tous ceux qui ont fait de cette course une épreuve très renommée dans la région et vous donne rendez-vous, à vous coureurs ou bénévoles potentiels, le 15 mai 2011 pour la XVI^e édition.

*Daniel Zutter
Pour Sentheim Animations*

L'Elan des Daims a battu, cette année, très largement son record de participation, avec 230 concurrents à l'arrivée (178 l'an dernier, ce qui était déjà notre record).

Et n'oublions pas les courses des jeunes. Cette année, 57 jeunes (23 l'an dernier) ont participé aux différentes courses





La grande saga du **Santa Show**

Le titre n'est pas usurpé. Il caractérise un événement qui, au fil du temps, est devenu épopée, légende et une véritable institution. Introduit en 1970 par l'irruption des Kasnackas (Claude HAFFNER et Alain EHRET) qui, sur un texte de Claude, illustrèrent la vie sentheimoise. Il se poursuivra dès 1971 par « Grand Santa Show » (l'acte de baptême était prononcé dans la cave de Louis SINGER) avec le Modern Ballet, le groupe folklorique, et déjà un groupe d'acteurs convaincants dont la plupart évoluent toujours sur scène !



politique, de la mode, des mœurs. Banal dira-t-on au regard de ce que font humoristes, chansonniers et revues.

Mais reformatée à la sauce locale, inspirée des caractéristiques, des curiosités et de notre cadre si typique, la version est piquante, chacun savourant goulûment les vertus de ce potage au chaudron de la verve, des mélodies et des couleurs d'un spectacle qui à ce jour a attiré plus de 22000 spectateurs ! Et si les premières représentations furent modestes (1 ensuite 2) très vite l'on passa à trois, quatre. Puis l'adjonction répétée de supplémentaires incita vite à cinq, six, sept pour atteindre dix en 2010, à guichets fermés pour la plupart.

Ce succès s'explique par plusieurs facteurs :

- 1) les références à l'actualité : la thématique emprunte ses sujets à la relecture de l'événementiel, sans tomber dans l'allusion brute, la redondance, la vulgarité mais laissant place à la suggestion, la rêverie, la poésie, dans une expression rimée,
- 2) la qualité des décors : le spectateur est subjugué. La succession des tableaux de JF MATTAUER, secondé par une équipe d'amateurs professionnalisés par l'expérience (les Gilbert, Joseph, Lucien, Jacques), le transplante d'un quotidien (maison, chambre) au village et ses environs, à la vallée de la Doller, la route du vin, les mines de potasse, l'Alsace et ses châteaux, la région des trois frontières, la cathédrale de Strasbourg, mais aussi le Cap Nord, l'Égypte et ses pyramides, l'Ouest américain (avec quel réalisme)! On voyage avec tous les modes de transport confondus : Train de la Doller, Tram Train, TGV y ont marqué l'arrêt, même le Concorde a atterri et une fusée est partie vers la

L'architecture est « classique » : chants de la chorale et théâtre en première partie, variétés en seconde. Mais on joue la carte de l'éclectisme avec la comédie Hair, des mélodies contemporaines, et l'actualité (sentheimoise de surcroît), revue et corrigée. En 1973 une première : trois décors tournants ajustés au fur et à mesure des sketches ! 1975 : le Santa Show prend son véritable envol.

Les pièces du répertoire alsacien sont délaissées et Claude Haffner compose de bout en bout : le quotidien lui fournit ample matière à trier dans le registre inépuisable des événements, de la





La grande saga du **Santa Show**



Lune. Même le pauvre « Clemenceau » en fin de vie a échoué en rade de Sentheim. Tout ceci dans un réalisme saisissant et un ordonnancement méticuleux nécessité par les différentes scènes. Et même le préposé du rideau obéit à un rituel. « Joseph rideau ! » Et que dire des enregistrements musicaux avec Gilbert, des jeux de lumière, que Lucien régit avec la minutie de l'horloger,



plaidoyer pour le dialecte, incarnés par des Germain MULLER, Tony TROXLER, Freddy WILLENBUCHER, Raymond MATZENET et bien d'autres, mais constitue aussi une page d'histoire (de Sentheim en particulier), de culture (Me lehr emmer ébbis), dans laquelle on apprend toujours quelque chose), un véritable vecteur contemporain. Et son succès est un hommage à nos deux Bretzels d'or alsaciens, JF MATTAUER et Claude HAFFNER. N'oublions pas nos « régionaux/mulhousiens de l'étape » Jean et Colette, ainsi qu'Evelyne, auteure de sketches, et son époux Jean Michel et notre souffleur Henri, le Masopolitain, qui nous secondent depuis quelques années.

N'oublions pas non plus les discrètes abeilles qui, à chaque poste s'activent, dans cette ruche : agencement, rangement, réservation, billetterie, réalisation et vente des programmes, avec une mention pour nos fidèles annonceurs. Saluons aussi tous ceux et ils se reconnaîtront qui à un moment ou un autre de cette aventure ont été des nôtres, et aussi nos doyens d'âge Alice et Marcel qui y ont longtemps fait valoir leurs talents d'actrice et de monteur-décorateur.

3) les acteurs font l'unanimité. Et les éloges émanent des plus fervents organisateurs, auteurs, metteurs en scène du théâtre alsacien. Les comparaisons d'année en année sont d'autant plus flatteuses que la longévité a bonifié et confirmé les plus anciens et la carte de la jeunesse a révélé bien des talents, garantissant un spectacle vivant, enlevé grâce à l'alternance entre pièce, sketches, danses. Et ce avec d'autant plus de mérite que les artistes évoluent parfois très rapidement d'une situation à l'autre avec tous les impondérables : textes, costumes, situations...

4) les chants contribuent à l'harmonie de l'ensemble. Les textes de Claude HAFFNER illustrent l'Alsace, la Vallée de la Doller, Sentheim et JF MATTAUER sait trouver les notes pour donner l'âme à la partition, exécutée avec cœur, intelligence, et conviction. Cette centaine d'œuvres mériterait un ouvrage,

5) la salle de l'Amos : son caractère intimiste et l'atmosphère familiale qui s'en dégagent, invitent à s'y presser. Et le Santa Show ne saurait être transposé. Il faut rendre hommage à ces équipes de bénévoles qui depuis des décennies s'y sont succédées pour gérer, aménager, rénover et maintenir ce lieu de convivialité.



A un moment où le théâtre alsacien s'interrogeait sur son devenir, le Santa Show, de par son originalité, a inspiré un certain renouveau du registre.

En outre, il contribue largement à l'image de marque de Sentheim. Les réservations l'attestent : les billets se vendent de Sewen à Bâle, de Nancy, Strasbourg à Lyon, de Haguenau à Ferrette, et à présent au Québec ! D'aucuns séjournent même à l'hôtel .

Le bulletin municipal assurément ne suffirait pas à présenter une compilation de 1971 à 2010. Cette revue constitue une célébration de l'Alsace, un

Le Santa show ? Somme toute un produit à (forte) valeur ajoutée !

René HIRTH



Naissances



30 janvier 2010

Louise Annick Patricia BARJOT
de Nicolas Jean Joseph BARJOT
et de Julie-Anne Marie LEONARD
11 rue des Vignes

24 mars 2010

Tom Nicolas HAMIANI
de Charles HAMIANI
et de Nathalie Monique HUMBERT
14 rue des Cigognes

16 avril 2010

Lilly JENN
de Cyril JENN
et de Sabrina KRYZS
26 rue de Mortzwiller

29 avril 2010

Thomas Louis Albert WILLIG
de Pascal Albert WILLIG
et de Sandrine Dany Rolande BARTHELEMY
32 Grand'rue

4 mai 2010

Paul ROYER
de Frédéric ROYER
et de Cindy LOPEZ
23 rue des Cigognes

13 mai 2010

Lison GROSHENY
de François GROSHENY
et de Lucie Martine DEMEY
12 rue de l'Eglise

14 mai 2010

Léa Madeleine Agnès ERMEL
de Gilles Michel ERMEL
et de Sandrine Agnès Dorothee BERTHELOT
8 rue Louis Bian

26 mai 2010

Léa Joëlle Fernande BIHL
de Bertrand Antoine BIHL
et de Karen Annick HIRTZLIN
22 rue de Mortzwiller

16 juin 2010

Anna KOHLER
de Fabrice KOHLER
et Angélique ALONSO
9 Grand'rue

29 juin 2010

Louis LACOUR
de Julien LACOUR
et de Mélanie Brigitte Jacqueline COLIN
11 rue des Vignes

30 juin 2010

Lisa FRITZ
de Joël FRITZ
et de Marilynne Stasia Julia MELOT
13 rue du Moulin

16 juillet 2010

Antoine DUTHILLEUL
de Mathieu Maurice Ludovic DUTHILLEUL
et de Tatiana DANGEL
3 rue des Cigognes

8 août 2010

Lenny ABRAHAM
de Julien ABRAHAM
et de Virginie Jeannine HENOS
39 Grand'rue

19 août 2010

Emir FAIVRE
de Simon FAIVRE
et de Sarah Ouassila BOULMEDAIS
8 rue Kattenbach

27 août 2010

Elina Idalia Danièle FANCELLO
de Massimo Tullio FANCELLO
et de Laetitia LICHTLEN
2 impasse de l'Aulne

1^{er} septembre 2010

Giulia BAUER
de Sébastien Bernard Pierre BAUER
et de Jennifer BAGO
11 rue des Vignes

15 septembre 2010

Anna Carole DANTUNG
de Karine Anne Elisabeth DANTUNG
5 rue de Mortzwiller

23 novembre 2010

Mathilde LERCH
de Christophe Marcel LERCH
et de Vanessa LAITENBERGER
11 rue de la Poste

5 décembre 2010

Laurélyne WAGNER
de Eric Richard Oscar WAGNER
et de Marie-Hélène Sylvie KERSEKENS
55a Grand'rue





Mariage - Décès

→ MARIAGES

20 Janvier 2010

Gaoyan XU
et Georges Sylvain ILTIS
installés à SENTHEIM – 9 rue Centrale

10 Avril 2010

Sophie Patricia MEYER
et Gilles WINTERHOLER
installés à SENTHEIM – 5 rue du Moulin

7 Mai 2010

Hao Nguyen LE
et Grégoire Dominique SITTER
installés à STRASBOURG

17 Juillet 2010

Anne-Sophie Dominique Marie-France RINGUET
et Steve BISCHOFF
installés à SENTHEIM – 11E rue des Vignes

4 Septembre 2010

Virginie Danièle Madeleine LAURENCOT
et David Georges RABASTE
installés à SENTHEIM – 11D rue des Vignes

4 Septembre 2010

Julie Nathalie EIGENMANN
et Jean-Baptiste Raymond Roger MARCHAL
installés à SENTHEIM – 65 Grand' rue

11 Septembre 2010

Nathalie Janine MOUCHET
et Laurent Régis MERCIER
installés à SENTHEIM – 22B rue des Vignes

→ NOS PEINES

12 Mars 2010

Marthe GOLDSCHMIDT,
Veuve NUSSBAUMER
(11 janvier 1923)
1 Grand' rue – Centre Saint Jean

12 mai 2010

Sonia Yvette Antoinette BEHRA,
Veuve DEMENUS
(18 juin 1938)
1 Grand' rue – Centre Saint Jean

3 juin 2010

Serge Roland GROLLEMUND
(28 novembre 1950)
1 Grand' rue – Centre Saint Jean

23 juin 2010

Marie KOENIG,
Epouse DICK
(28 août 1922)
1 Grand' rue – Centre Saint Jean

27 juin 2010

Mieczyslaw PODLINSKI
(17 Mars 1946)
17 rue Louis Bian

7 août 2010

Irène BRAUN,
Veuve MAGNIEZ
(11 décembre 1926)
1 Grand' rue – Centre Saint Jean

29 septembre 2010

Paule Marguerite Hélène Henriette NION,
épouse MULLER
(25 Août 1927)
4 rue de la Poste

08 octobre 2010

Alain Louis DIONIGI
(25 Mai 1931)
1 Grand' rue – Centre Saint Jean

19 octobre 2010

Eugène Joseph KIEFFER
(6 juin 1923)
5 rue Kattenbach

21 octobre 2010

Eugénie BELTZUNG,
Veuve KNECHT
(07 mars 1923)
6 rue de Mortzwiller

31 octobre 2010

Annick Andrée HELLER,
épouse NOIROT
(12 février 1962)
9 rue de la Doller

27 novembre 2010

Salvatore FANCELLO
(19 décembre 1949)
7 rue des Vignes



Infos pratiques



Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée indication date de mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée indication date de décès
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française	Mairie ou commissariat de police	Carte d'identité du mineur + livret famille
Passeport	Mairie de Masevaux, Thann, Cernay ou autres (voir liste en Mairie)	La liste des pièces nécessaires est disponible en mairie
Carte d'identité	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> • 2 photos d'identité récentes et identiques • Justificatif de domicile (-3 mois) • Extrait acte de naissance • Carte périmée (si renouvellement) <p>En cas de vol : déclaration à se procurer à la gendarmerie En cas de perte : déclaration à faire en mairie. Dans les deux cas, un timbre fiscal de 25,00 € est exigé.</p>
<p>N.B. : Concernant la carte d'identité, la prise d'empreinte de l'index gauche étant obligatoire, la présence du demandeur est exigée. Enfant à partir de 13 ans.</p>		

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Lundi : 9h à 11h et 17h à 19h
- Mardi, Mercredi, Vendredi et samedi : 9h à 11h
- Jeudi : 9h à 11h et 15h à 17h

Téléphone : 03 89 82 52 03
Télécopie : 03 89 82 82 13

Courriel : mairie.senthheim@tv-com.net
Site internet : www.senthheim.fr

PERMANENCES

M. Bernard HIRTH – Maire

Et

M. Roland MESSERLIN *Maire Adjoint*
M. Marc PERRIN *Maire Adjoint*
M. Serge JAEG *Maire Adjoint*
Mme Françoise NAEGELEN *Maire Adjointe*



Sont disponibles sur rendez-vous le matin.

*Le Maire,
les Adjointes,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal*



*vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2011*